

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

23 juin 2026 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2026
3. Communications écrites au conseil
 - 3.1 Liste des virements budgétaires du mois de mai 2026
 - 3.2 Liste des dépenses du mois d'avril 2026
 - 3.3 Liste des événements autorisés par délégations de pouvoir du 19 mai 2026
 - 3.4 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 433* (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) et du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 432*
 - 3.5 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22613Ip, 22614Ip, 22617Ip, 22626Ip, 22627Ip et 22628Cc, R.C.A.2V.Q. 434* (Omnibus parcs industriels de Duberger et Jean- Talon Nord, quartiers de Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres)
4. Matières nécessitant une consultation publique
 - 4.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2355, boulevard Central, lot 1 228 197, quartier de Duberger Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger
 - 4.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2355, boulevard Central, lot 1 228 197, quartier de Duberger Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2026-194
 - 4.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 500, rue Fleur-de-Lys, lot 6 624 426, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger
 - 4.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 500, rue Fleur-de-Lys, lot 6 624 426, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2026-193
 - 4.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 5260-5266, boulevard Wilfrid-Hamel, lot projeté 6 705 261, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

- 4.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 5260-5266, boulevard Wilfrid-Hamel, lot projeté 6 705 261, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2026-210
- 4.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 7044, rue du Brisebois, lot 1 145 324, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres
 - 4.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 7044, rue du Brisebois, lot 1 145 324, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2026-192
- 5. Période de questions verbales et écrites des citoyens
- 6. Période d'intervention des membres du conseil
- 7. Propositions
- 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21543Ha*, R.C.A.2V.Q. 441 (8720, rue Colette-Samson, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-184
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 442 (1395-1445, boulevard Central, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-198
- 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Versement de subventions totalisant un montant de 28 200 \$ à trois (3) organismes pour des demandes déposées dans le cadre du programme de soutien financier à un événement de proximité pour l'organisation d'événements à l'été 2026 - Arrondissement des Rivières - LS2026-158
- 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-603 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue de La Havane - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2026-057
 - 7.3.2 Ordonnances numéros O-599 et O-600 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement au boulevard de Monaco - District électoral de Vanier-Duberger - TM2026-025
 - 7.3.3 Ordonnance numéro O-593 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement au carré Rose-Leclerc - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2026-167
 - 7.3.4 Ordonnance numéro O-602 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Semple - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-042
 - 7.3.5 Ordonnance numéro O-604 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Marconi - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-060
- 7.4 Autre
 - 7.4.1 Versement d'une subvention de 200 \$ à la Maison des jeunes de Duberger - A2DA2026-004
- 8. Avis de motion et projets de règlement
 - 8.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 433 (1300, rue du Blizzard, quartier

de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-117

- 8.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 433 (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-117
- 8.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22613Ip, 22614Ip, 22617Ip, 22626Ip, 22627Ip et 22628Cc*, R.C.A.2V.Q. 434 (Omnibus parcs industriels de Duberger et Jean-Talon Nord, quartiers de Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-127
- 8.4 Avis e motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22613Ip, 22614Ip, 22617Ip, 22626Ip, 22627Ip et 22628Cc*, R.C.A.2V.Q. 434 (Omnibus parcs industriels de Duberger et Jean-Talon Nord, quartiers de Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-127
- 8.5 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules*, R.C.A.2V.Q. 428 (Omnibus Armand-Viau, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-209
- 8.6 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules*, R.C.A.2V.Q. 428 (Omnibus Armand-Viau, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-209
- 8.7 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Vanier*, R.C.A.2V.Q. 427 (Omnibus parc industriel Cardinal, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2026-208
- 8.8 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Vanier*,R.C.A.2V.Q. 427 (Omnibus parc industriel Cardinal, quartier de Vanier, district électoral de Vanier Duberger) - GT2026-208

9 Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb*, R.C.A.2V.Q. 435 (455, rue du Marais, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2026-102
- 9.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme afin d'autoriser une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 437 (380, rue Desrochers, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2026-120
- 9.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme afin d'autoriser une permission d'occupation sur le lot numéro 1 229 110 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 431 (2995, avenue Saint-Léandre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-069
- 9.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 4 575 260 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 432 (1300, rue du Blizzard, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-116

10. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le
lundi 6 juillet 2026, à 17 h 30